

SYNDICAT HYDRAULIQUE SUD LOIRE

Service Exploitation 19 bd de la Chapelle

44 270 MACHECOUL SAINT MÈME

www.sahsudloire.fr Tél. : 02.40.05.65.64

Vendredi 5 juillet 2019

<u>EXPEDITEUR</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	<u>Pour information</u>
NOM : de VILLEPIN Hervé	Mairies, SAH, Union des Marais, DDTM 44 et 85	
SERVICE : SAH Exploitation	NOM : Bassin du Tenu, de l'Acheneau et du lac de Grand-Lieu. Du marais du Boivre et du Marais Breton (côtiers Bretons)	

OBJET :

Le point sur la situation hydraulique au vendredi 5 juillet 2019 à 8h00. Période de canicule !

Bonjour,

Quelques mm insignifiants depuis la semaine dernière. L'ensemble des niveaux reste stabilisé ou en baisse cette semaine. Prises d'eau de Loire, alimentation de l'Acheneau et des marais de Frossay, Vue et Rouans, pompage à la Martinière et pompage de la Pommeraie pour l'alimentation du Marais Breton ; prises d'eau salée au Collet. Le Niveau du marais de St Viaud et du Boivre est bon. La Loire à Montjean est encore en baisse cette semaine. Nous arrivons sous le seuil critique des 150 m3/s.

L'Acheneau est ce matin à un taux de salinité en hausse avec **460mg de NaCl/L** ; le Tenu à la Pommeraie à **250 mg de NaCl/L**. Il est rentré **du 620mg de NaCl à la prise d'eau de Buzay**. Le marais de Millac est en régime d'été (prises d'eau salée et chasses).

La situation est préoccupante par le très faible débit de Loire et une grande majorité des cours d'eau proche de la rupture d'écoulement depuis la fin mai. **Des arrêtés sécheresse sont pris en Vendée et en Loire Atlantique** (lire ci-dessous).

La météo annonce un risque de pluie en soirée (1/2 mm). Les températures restent élevées. Le vent orienté nord nord/est accentue l'évapotranspiration. Une baisse des températures est annoncée à partir de la semaine prochaine.

La cote de Loire encore baisse cette semaine, ce matin 5 juillet : -1.89 m avec un débit de 144 m3/s.

<i>Lieu (les cotes sont locales)</i>	3 Mai 2019 8h	10 mai 2019 8h	17 Mai 2019 8h	24 Mai 2019 8h	31 mai 2019 8h	7 juin 2019 8h	14 juin 2019 8h	21 juin 2019 8h	28 juin 2019 8h	5 juillet 2019 8H	Observations
Tenu à la Pommeraie (CM)	3.70	3.80	3.67	3.62	3.62	3.63	3.62	3.63	3.60	3.62	Pompage en route. Stable
Acheneau à Bouaye (CM)	3.70	3.77	3.64	3.60	3.62	3.63	3.61	3.61	3.61	3.63	Stabilisé
Lac de Grand lieu (cote Buzay)	1.89	1.85	1.78	1.75	1.72	1.74	1.74	1.72	1.70	1.64	Fermé depuis le 29 mai
Falleron à Machecoul	2.02	2.03	1.97	2.06	2.08	2.10	2.01	2.06	2.08	2.06	Pompage en route
Falleron Port la Roche Machecoul	2.02	2.01	1.97	1.95	2.00	2.02	2.00	1.99	2.00	1.97	Ouvert
Falleron Aval Port la Roche	1.84	1.89	1.81	1.81	1.85	1.86	1.88	1.84	1.86	1.84	Réalimenté par Pommeraie
Boivre à St Père	4.47	4.51	4.40	4.40	4.43	4.46	4.39	4.40	4.44	4.38	Bien
Boivre à St Brévin	4.47	4.50	4.40	4.49	4.54	4.61	4.48	4.59	4.58	5.17	Hausse par STEP
Vannage St Viaud	5.21	5.25	5.17	5.22	5.22	5.20	5.22	5.20	5.12	5.10	Baisse

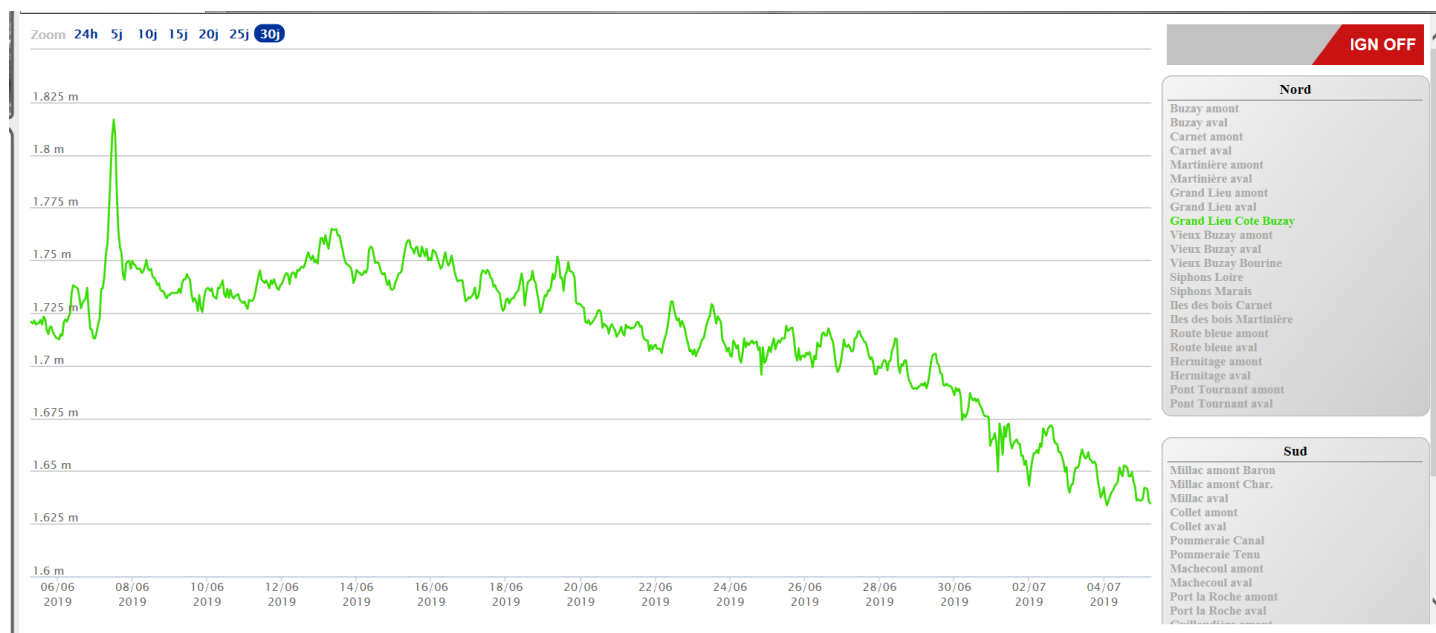
Agent d'astreinte 06 11 71 93 62.

Voir cote du Lac graphe ci-dessous

Bonne réception

Hervé de VILLEPIN

**niveau du Lac de Grandlieu sur 30 jours
en cote « Buzay », ce 5 juillet matin 1.64**



Point sur les arrêts sécheresse :

(Sous réserve de la parution de l'arrêté de restriction de la Loire Atlantique ce jour)

Le Falleron ainsi que la Boulogne (44 et 85) et le Tenu secteurs non réalimentés en eau de Loire :
Les prélèvements d'eau dans le milieu sont **INTERDITS**.

Le marais Breton réalimenté en eau de Loire :

- En Loire Atlantique : aucune restriction pour le moment
- En Vendée : prélèvements interdits de 8H à 20H.

Le reste du territoire est en vigilance mais aucune restriction n'est en vigueur.

Les plans d'eau de chasse en marais Breton réalimenté :

- En Vendée, le remplissage est soumis à dérogation (gestion via la Fédération de Chasse 85).
- En Loire Atlantique, le remplissage reste autorisé.

Toutefois, au vue des conditions hydrauliques et de la période, le SAH n'est pas favorable au remplissage des plans d'eau de chasse. Les débits de Loire nous laissent espérer des prises d'eau pendant une dizaine de jours. Ensuite la réalimentation du réseau sera aléatoire.